

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
- Séance du 29 Octobre 2014 -**

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Dominique DESCHAMPS,
Catherine DUCHEMIN, Corinne DUTRIAUX, Séverine
LEGER, Sophie LEROUX.

MM. Thierry FRAU, Laurent MAROT , Louis ACONIN, José
THIEBAUT, Jacques LEVASSEUR, Eric BRIESMALIEN,
Bernard HOUYVET.

ABSENTS EXCUSES : Mme Céline PRIGENT, ayant donné
pouvoir à Mme Sophie LEROUX, M. Philippe LANOIS,
ayant donné pouvoir à M. Laurent MAROT, M. Frédéric
BRIESMALIEN.

ABSENT (\$) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Séverine LEGER.

1) Compte-rendu de la réunion du 17 Septembre 2014 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité
de voter le compte-rendu de la précédente réunion. A la demande de

Mme Catherine DUCHEMIN, les montants de la demande de subvention pour la création de plateaux ralentisseurs ont été complétés.

2) Taxe d'Aménagement et PVR :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- pour faire suite à la délibération du 24 Novembre 2014, de reconduire la Taxe d'aménagement d'année en année, les taux et exonérations pouvant être révisés tous les ans.
- D'instaurer le principe d'une Participation pour Voirie et réseaux sur la voie de l'ancien chemin de fer (entre la rue du Petit tortillard et Dives), dans la rue des Rouinettes, et dans la ruelle des Roses. Les taux applicables seront présentés et votés lors d'une prochaine réunion.

3) Permission de voirie ORANGE :

A la suite de la demande de permission de voirie de la Société ORANGE, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les opérateurs de télécommunications. Pour mémoire, ORANGE a 4,489 km d'artère aérienne et 11,784 km d'artère en sous-sol. Le montant de la redevance pour 2014 s'élève à 771,77 €.

4) Demande subvention acquisition bâtiments la Poste :

La Poste ayant décidé de vendre les bâtiments lui appartenant, une estimation a été effectuée par le Service des Domaines à la demande de M. le Maire. Sur sa proposition, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de lui donner pouvoir pour déposer des demandes de subvention auprès de l'Etat et du Conseil Général pour les acquérir et assurer la sauvegarde d'un service public en milieu rural. Il précise que la Poste signera un bail de 9 ans.

5) Réaménagements prêts Crédit Agricole d'Ile de France :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de réaménagements des prêts du Crédit Agricole d'Ile de France, renégociés par M. le Maire :

- Prêt de 2 200 000 € ancien taux : 4,81 % ; nouveau taux : 4,01 %. Gain : **236 024,81 €**
- Prêt de 900 000 € ancien taux : 4,11 % ; nouveau taux : 2,60 %. Gain : **8 396 €.**

Le gain total de ces réaménagements est donc de **244 420,81 €.**

6) Acquisition matériel ARIONIC :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir de la Société ARIONIC un appareil permettant de pouvoir réaliser un traitement anticalcaire sur le réseau d'eau potable à la station de pompage, sans en altérer les qualités. Cet appareil est garanti sans aucun traitement. Prix : **22 600,86 € HT.**

7) Subventions aux Associations (réajustements) :

Il est procédé à l'unanimité aux modifications suivantes :

- Association sportive de Caneectancourt : **330 €** au lieu de 240 €
- Association contre les Myopathies : **50 €** au lieu de 20 €
- Ligue contre le cancer : **50 €** au lieu de 20 €
- Prévention routière : **50 €** au lieu de 20 €
- Judo-club : **300 €**

8) Création d'une commission d'urbanisme :

Afin de procéder à la révision du Plan Local d'Urbanisme, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer une Commission d'urbanisme, formée de 8 membres. Se présentent et sont élus à l'unanimité :

- MM. Thierry FRAU, Laurent MAROT, Louis ACONIN, José THIEBAUT, Jacques LEVASSEUR, Bernard HOUYVET,
- Mmes Sophie LEROUX, Corinne DUTRIAUX.

9) Création d'une commission « vie associative et animation » :

Le Conseil Municipal décide de créer une commission « Vie associative et animation » chargée de l'animation des manifestations

organisées par la Commune, et formée de 7 membres, qui travaillent depuis Avril . Sont élus à l'unanimité :

- Mmes Catherine DUCHEMIN, Corinne DUTRIAUX, Céline PRIGENT, Dominique DESCHAMPS.
- MM. Thierry FRAU, Eric BRIESMALIEN, Jacques LEVASSEUR.

Le 30 Octobre 2014

Le Maire,

Thierry FRAU